



Hélène ARCHAMBAUT

Programme de formation PRAP IBC

Formation Acteur PRAP IBC
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
(Industrie, BTP, Commerce).





Programme de formation

Hélène ARCHAMBAUT

REGATE 

Formation Acteur PRAP IBC
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
(Industrie, BTP, Commerce).

Objectifs pédagogiques



- Se situer en tant qu'acteur de prévention dans son entreprise
- Connaître le fonctionnement du corps humain
- Observer et analyser son activité physique afin d'identifier les situations à risque
- Proposer des améliorations techniques ou organisationnelles
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise
- Adopter des principes de sécurité physique et d'économie d'effort



Public

Salariés des secteurs industrie, BTP, commerce et activités de bureau dont les tâches comportent une part significative d'activité physique (manutention, postures contraignantes, gestes répétitifs, etc.).



Contact du référent handicap pour toute situation nécessitant une adaptation particulière :
05 63 62 82 84



Prérequis

Aucun niveau de formation requis. La formation s'inscrit dans la démarche de prévention des risques liés à l'activité physique de l'entreprise.



Durée

2 jours en présentiel non consécutifs (14 heures), répartis si possible sur trois semaines, en tenant compte des contraintes de l'entreprise.



Tarif

Intra-entreprise : 1 600 € par session

Inter-entreprise : 380 € par stagiaire, sur sessions programmées.

Ces tarifs s'entendent hors frais éventuels de déplacement, de location de salle ou de modalités d'accueil spécifiques. Les conditions d'organisation sont précisées lors de l'échange préalable et formalisées dans la proposition commerciale.



REGATE – COOPERATIVE D'ACTIVITE ET D'EMPLOI DU TARN

Scop SA à capital variable – 15 rue des Métiers 81100 CASTRES / APE 7112 B – RCS Castres B 423 766 518 / 05 63 62 82 84 – www.regate.fr

Modalités et délais d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque la convention est dûment signée par toutes les parties.
Les délais d'accès à l'action sont à planifier ensemble.

Nombre de participants : 4 à 10 personnes (maxi défini par le référentiel INRS)

Lieu : à définir (intra-entreprise ou salle de réunion externe)

Formateur certifié PRAP IBC par le réseau INRS / CARSAT / Assurance Maladie

Documents remis : livret stagiaire, fiches outils, attestation de formation.



Contenu

Cette formation est régie par un document de référence du dispositif de formation à la prévention des risques liés à l'activité physique, téléchargeable sur le site Internet de l'INRS.



1. Se situer en tant qu'acteur de prévention

- Comprendre l'intérêt de la prévention, les règles de la prévention - Connaître les acteurs de la prévention
- Comprendre les risques de son métier

2. Observer et analyser une situation de travail et identifier les atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

- Connaissance du fonctionnement du corps humain et de ses limites
- Caractérisation des dommages potentiels liés à l'activité physique
- Notions clés de l'analyse d'une situation de travail
- Observation d'une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

3. Participer à la mise en œuvre de la prévention dans l'entreprise

- Proposition d'améliorations de la situation de travail (techniques, humaines, organisationnelles)
- Transmission des remontées terrain aux personnes concernées et communication
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Méthodes pédagogiques

Formation-action en présentiel.

Prise en compte des situations professionnelles du stagiaire.



Alternance de théorie et de pratique :

- Apports théoriques interactifs - Mises en situation sur le poste de travail ou en salle
- Observation et analyse d'activité réelle ou simulée
- Échanges d'expériences
- Utilisation du matériel obligatoire IBC (caisses avec et sans poignées) et tout autre objet correspondant à l'activité des participants et les aides techniques associées.



Outils et supports pédagogiques



- Paperboard et diaporama de formation projeté, intégrant les apports théoriques, illustrations, schémas, photographies et exemples.
- Photos, vidéos ou jeux pédagogiques permettant d'observer et d'analyser des situations de travail.
- Documents et supports pédagogiques de l'INRS : brochures, fiches pratiques, grilles d'analyse et documents de référence PRAP.
- Questionnement interactif, jeux de cartes, quiz, échanges collectifs et retours d'expérience.
- Démonstrations et exercices pratiques de manutention manuelle.
- Jeux de rôle et simulations permettant de travailler l'observation, le dialogue avec les collègues et la proposition d'améliorations.

Modalités d'évaluation



- Évaluation formative continue (quizz, mises en situation, échanges)
- Évaluation certificative selon le référentiel INRS
- Délivrance du certificat INRS d'acteur PRAP IBC pour les stagiaires validés lors des évaluations et ayant été présents pendant l'intégralité de la formation.

Ce certificat, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois.

Une formation MAC acteur PRAP IBC devra être suivie afin de reconduire la validité du certificat pour 2 ans.

